

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE  
DE  
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

N°24.03.06

Présents	25
Pouvoirs	7
Absente Excusée	1

**OBJET :**  
**BILAN D'ACTIVITE**  
**DE LA**  
**BIBLIOTHEQUE**  
**ANNÉE 2023**

L'an deux mille vingt-quatre le 1<sup>er</sup> juillet

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 25 juin

**MEMBRES PRESENTS :** Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphane PIERRACCINI, Joseph CASSARO, Roger MOSSÉ, Dominique BIECHE, Pierre MARROC, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Patricia COTTI, Jean-François CAIRE, Camille GAIDO, Hortense MALLIÉ, Hervé CAYLA, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD.

**POUVOIRS :** Maëva GAUTELIER à Richard MALLIÉ, François DENIAU à Mathieu PIETRI, Véronique GARNIER à Corinne LE MEUT, Catherine BIENFAIT à Yann PERTUISEL, Florian PARIS à Sophie SURACE, Julien ESTERINI à Christine SICCARDI, Julien BOULARD à Thomas BERGÈRE.

**ABSENTE EXCUSÉE :** Catherine FOULON.

Camille GAIDO a été élue secrétaire.

La bibliothèque municipale contribue aux loisirs, à la culture, à l'information et à la formation du public. La vocation de la bibliothèque est de permettre à chacun d'avoir accès à tous les documents constituant les collections.

En 2023, la bibliothèque a été ouverte 234 jours à raison de 31h00 d'ouverture hebdomadaire. Elle compte 2 238 inscrits, soit à 15% de la population boucaïne.

L'activité du service est en hausse depuis l'année précédente : 35 228 entrées sont enregistrées et 89 770 documents ont été prêtés en 2023.

La bibliothèque a organisé 89 animations. Celles-ci ont attiré 2 151 personnes et 199 accueils de classes.

Le service a fait l'acquisition de 2 195 documents et souscrit à 42 abonnements.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu l'avis favorable de la commission culture du 11 juin 2024,  
Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le


ID : 013-211300157-20240701-24\_03\_06-DE

EXTRAIT DU R  
DES DELIBER  
DU CONSEIL MUNICIPAL

S'LO



C.M du 01/07/2024  
Délibération n°24.03.06

**PREND** acte du rapport annuel 2023

Envoyé en préfecture le 04/07/2024  
Reçu en préfecture le 04/07/2024  
Publié le   
ID : 013-211300157-20240701-24\_03\_06-DE

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits  
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,  
Compte-tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le .....  
et de la publication le : 08/07/2024

  
  
Richard MALLIÉ,  
Maire.